

COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion :	Le mardi 9 juin 2020, à 9 h 30	Lieu :	Google Meet
Étaient présents :	Représentant du Service incendie de la Ville de Montréal (SIM) Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME) Représentant de l'organisme Tandem Représentants du Bureau des élus de l'arrondissement (BÉA) Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT) Représentant de la Division des communications de l'arrondissement Représentant de l'Agence de la mobilité durable (AMD)		
(15 personnes)			
Distribué à :	Membres du comité Direction de l'arrondissement Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption		

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2. Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 12 mai 2020	Adopté	
3. Corridors sanitaires	<p>La DÉT présente les différents axes présents dans la carte des voies actives et sécuritaires publiée par les communications de l'arrondissement.</p> <p><u>Secteur Hochelaga-Maisonneuve :</u></p> <p>Ontario : La rue sera fermée entre Darling et Pie-IX afin d'offrir la rue aux commerçants et aux clients, tel que fait lors de foires commerciales. En plus de la fermeture de la rue, des corridors sanitaires du côté nord, entre les rues Moreau et Darling, ainsi qu'entre Pie-IX et Bennet seront instaurés. Ces corridors retrancheront un côté de stationnement.</p> <p>Adam : Un corridor sanitaire sera déployé sur la rue Adam entre Dézéry et Vimont du côté sud, en plus d'une fermeture de la rue entre Joliette et Chambly. La fermeture permettra d'offrir l'espace nécessaire au déploiement d'un marché public en collaboration avec la cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve.</p> <p>Letourneux : Le corridor cyclable prévu sur la rue sera déployé, Hochelaga : Le corridor cyclable prévu sur la rue sera déployé,</p>	<p>Suivi : Assurer une communication avec les citoyens pour les différents projets.</p>

Bourdonnière : Le corridor cyclable prévu sur la rue tente d'être accéléré mais le projet est en péril.

M Lessard-Blais mentionne que la plupart des projets étaient dans les plans de l'arrondissement et qu'ils ont été accélérés dans le cadre de la COVID-19. Il mentionne aussi que dans le cas de la rue Ontario, la rue était déjà très achalandée avant que les commerces rouvrent et que la place Simon-Valois est à pleine capacité. Il est donc impensable de rouvrir les commerces sans offrir plus d'espace pour favoriser la distanciation sociale. L'arrondissement est en constante communication avec la SDC afin de mettre en place les mesures sur la rue Ontario. L'objectif de la fermeture de la rue Ontario est d'augmenter la capacité d'accueil des commerçants afin que les mesures de distanciation les affectent le moins possible.

La DÉT mentionne que les trottoirs resteront libres d'obstacle pour les personnes à mobilité réduite.

Tandem trouve le projet très intéressant et demande la date à laquelle les mesures seront retirées sur la rue Ontario et Adam. Tandem précise qu'il serait bénéfique de conserver la fermeture de la rue Adam au-delà de la rentrée pour aider au Trottibus et à la sécurité autour de l'École Baril. De plus, Tandem enverra des préventionnistes pour sensibiliser la population sur les mesures déployées.

La DÉT répond qu'il est impossible de répondre à cette suggestion puisque nous sommes en mesures d'urgences, que la situation évolue très rapidement et que tout change au quotidien. Cependant, la direction pense que les mesures seront déployées jusqu'à la fin de l'automne.

Le SIM précise qu'il est préférable que les cafés-terrasses soient agrandis latéralement (chez les voisins) plutôt que dans le corridor pour les services d'urgence.

L'escouade mobilité demande s'il y aura des espaces de livraison puisqu'il y a un fort achalandage.

La DÉT répond qu'il y a une fine collaboration avec la SDC pour connaître les besoins en place en termes de livraison et de stationnement de types 15 minutes et 2 h.

Secteur Mercier-Ouest :

Rue de Marseille : Mise en place de voies cyclables entre Viau et Beauclerk, nécessitant le retrait du stationnement d'un côté de rue.

Carré NDV : la rue Pierre-De Coubertin est présentement en chantier. La DÉT est en communication avec les chargés de projet afin de connaître la date à laquelle il sera possible de fermer les rues.

Rue Turenne : plusieurs accès en cul de sac sont proposés afin de permettre l'accès aux entrées privées tout en éliminant

totallement le transit. Le tout sera fait dès que le circuit d'autobus sera déplacé.

Rues Pérodeau et De Lotbinière : Fermeture des rues. La rue de Renty restera ouverte afin de conserver un accès entre les rues Carignan et Repentigny.

Rue Ontario entre Clarence-Gagnon et Guybourg : La rue Ontario sera fermée.

Rue Ontario et Beauclerk; les rues seront fermées au pourtour du parc Beauclerk.

Rue Verreau : La rue sera transformée en rue jouable tel que proposé lors du budget participatif de Mercier-Ouest. Les communications demandent quand sera implantée la rue jouable.

La DÉT répond qu'une rencontre a déjà eu lieu avec les communications en date du 8 juin pour la communication des différentes interventions et que des actions sont déjà en cours pour débiter la mise en place qui pourrait être faite dès les prochaines semaines.

Mercier-Est :

Les rues de Teck, Gustave-Bleau, Curatteau, Tellier, Taillon, et Lapointe : Ces rues seront munies de voies cyclables.

Rue Bellerive : Fermeture de la rue Bellerive entre des Ormeaux et Baldwin, dans le cadre du projet de la Halte Bellerive

Grosbois et Joffre : Fermeture des tronçons de rues.

Dubuisson et Pierre-Bernard : Un corridor sanitaire a déjà été déployé sur la rue Dubuisson sur le côté sud entre Liébert et Pierre-Bernard et un corridor suivra bientôt sur la rue Pierre-Bernard du côté ouest, entre Bellerive et Tiffin.

M. Lessard-Blais mentionne que le CIUSSS de l'Est de l'île ainsi que la Ministre responsable de la Métropole Mme Rouleau, demandent aux villes et arrondissements d'implanter des mesures pour favoriser la distanciation sociale. Les aménagements seront très utiles pour les camps de jours de l'arrondissement. De plus, il mentionne que la communication sera améliorée pour les prochaines implantations.

Tandem souligne que c'est un excellent choix pour les nombreuses écoles sur les différentes rues.

<p>4. Sécurité de l'intersection de Rouen et Desjardins</p>	<p>Le BÉA mentionne qu'une citoyenne soulève la cohabitation difficile à cette intersection et qu'un piéton y serait décédé en 2017.</p> <p>La DÉT avait déjà l'intention de réaménager l'intersection avec des saillies dès cette année. Les travaux devraient débuter sous peu.</p>	<p>Suivi : Aucun</p>
<p>5. Transit dans la ruelle située entre les rues de Rouen, de la Salle, Ontario et Desjardins</p>	<p>La DÉT mentionne que des camions de livraison d'une pizzeria située sur la rue Ontario empruntent la ruelle à des fins de transit. De plus, il faut comprendre qu'une partie de la ruelle est privée, donc il n'est pas possible de fermer la ruelle n'importe où. La DÉT propose de fermer la ruelle à la jonction des limites des ruelles privées et publiques.</p> <p>Le BÉA mentionne qu'il pourrait y avoir une problématique pour la sortie du stationnement au croisement de la piste cyclable sur Desjardins.</p>	<p>Suivi : Vérifier les possibilités de sortie du stationnement / ruelle privée sur Desjardins avant d'implanter les mesures de fermeture.</p>
<p>6. Passage piéton intersection Ontario et Charlemagne</p>	<p>La DÉT propose d'implanter un passage piéton à l'intersection de la rue Charlemagne afin de pallier à la demande d'implanter un passage piéton à l'intersection de la rue d'Orléans afin de respecter les normes du MTQ. Cette intervention aurait lieu l'an prochain si le projet de piétonnisation n'est pas de retour.</p> <p>Le BÉA mentionne qu'il serait intéressant d'évaluer ce qui a déjà été implanté en thermoplastique sur la rue Ontario pour continuer d'utiliser cette technologie afin de pérenniser les passages piétons et faire en sorte qu'ils soient visuellement présents 2 mois par année.</p>	<p>Suivi : Effectuer une évaluation sur les traverses piétonnes en thermoplastique déjà implantées sur la rue Ontario afin d'établir des balises sur leur utilisation.</p>
<p>7. Transit de camion sur Sainte-Catherine</p>	<p>La DÉT mentionne que plus d'une vingtaine de plaintes ont été formulées pour du camionnage de transit au BÉA. Du côté de la DÉT, tous les panneaux sont présents, la requête sera acheminée au SPVM puisqu'il relève de l'application de la réglementation.</p> <p>Le BÉA demande quand aura lieu le réaménagement de la rue Sainte-Catherine puisqu'avec le projet, les camions qui n'ont pas besoin d'y aller vont l'éviter. De plus, le BÉA demande s'il serait possible d'éviter les débordements de la rue Notre-Dame sur la rue Sainte-Catherine.</p> <p>La DÉT précise qu'une présence policière accrue serait la première étape et qu'une solution plus durable sera développée au besoin.</p>	<p>Suivi : Transmettre le point au SPVM en plus de débiter la réflexion pour une solution permanente. Remettre le point à l'ordre du jour du comité de novembre.</p>
<p>8. Stationnement Marché Maisonneuve</p>	<p>La DÉT mentionne que les accès de part et d'autre de la place Gennevilliers-Laliberté seront fermés à la circulation automobile afin de garantir la sécurité des piétons.</p>	<p>Suivi : S'assurer auprès des équipes de la voirie que les bollards seront installés.</p>

<p>9. Sens uniques Gustave-Bleau Liébert Saint-Donat Mercier Lapointe</p>	<p>Le BÉA mentionne que ce point est pour consulter le comité de mobilité et que le dossier devra être présenté aux résidents près de l'intersection Gustave-Bleau et Liébert avant de prendre une décision.</p> <p>Dans un premier temps, la DÉT précise qu'il y a deux options disponibles pour répondre aux préoccupations de la population de ce secteur par rapport au transit vers la rue Sherbrooke depuis Honoré-Beaugrand par Gustave-Bleau. La première proposition est de mettre la rue Gustave-Bleau en sens unique vers l'est entre Honoré-Beaugrand et Cirier, et vers l'ouest entre Cirier et Liébert afin de conserver Liébert en sens unique vers le nord. La deuxième option est de mettre la rue Gustave-Bleau en sens unique vers l'ouest et la rue Liébert vers le sud entre Sherbrooke et de Marseille.</p> <p>Par la suite, la DÉT propose de mettre en sens unique la rue Lapointe vers le nord, Saint-Donat vers le sud et Mercier vers le nord pour rééquilibrer les sens uniques du secteur.</p> <p>Mme Miron mentionne qu'elle est heureuse que la proposition sur Cirier ait fait son bout de chemin afin d'amener de la quiétude sur la rue Gustave-Bleau et de conserver la porte de sortie sur la rue Liébert qui est munie d'un feu de circulation.</p> <p>Concernant les rues Lapointe, Saint-Donat et Mercier, les changements soumis ne sont pas nécessaires. La mise en sens unique de la rue Lapointe a déjà été votée vers le sud récemment par le conseil d'arrondissement et le débarcadère des autobus scolaires serait incompatible avec la proposition. De plus, il y a un enjeu soulevé par certains citoyens pour implanter un sens unique vers le nord du boulevard Lapointe entre Hochelaga et Souigny pour éviter à ces derniers de devoir emprunter le carrefour Souigny / Honoré-Beaugrand.</p> <p>Finalement, pour la rue Saint-Donat, il est nécessaire de conserver la porte de sortie du quartier avec un feu de circulation à Sherbrooke pour des questions de sécurité afin de permettre aux citoyens de traverser la rue Sherbrooke pour aller vers le nord et l'ouest.</p> <p>De plus, le sens de la rue bloque le transit puisque plusieurs automobilistes empruntent le boulevard Roi-René et la rue Saint-Donat pour éviter l'autoroute 25 et ceux-ci sont présentement bloqués à la rue Sherbrooke en raison du sens de la rue Saint-Donat.</p> <p>SME indique qu'il appuie les propositions de Mme Miron.</p>	<p>Suivi : Le BÉA doit soumettre la proposition retenue à la DÉT pour la rue Gustave-Bleau et Liébert.</p>
---	---	---

10. Marquage virtuel	<p>La DÉT mentionne qu'elle procédera à du marquage virtuel comme par les années passées.</p> <p>Rue Verreau en vue de la rue jouable : Des saillies virtuelles seront aménagées pour réduire la vitesse des véhicules qui entrent dans la rue.</p> <p>Intersections des rues Granby et Faribeault et de Marseille et Place Boutet : des aménagements seront déployés dans le cadre du budget participatif de Mercier-Ouest</p> <p>Darling / Hochelaga : le marquage sera refait identique à l'an passé.</p> <p>Baldwin / Tiffin : La DÉT propose un nouvel aménagement pour fermer l'intersection. Des démarches doivent être entreprises avec les partenaires pour évaluer les possibilités.</p> <p>Contrecoeur / allée Normand-McLaren : La DÉT mentionne que pour des raisons budgétaires et de drainage, les travaux ne pourront avoir lieu cette année. Il est donc proposé de reproduire le marquage de l'an passé.</p> <p>Le BÉA rappelle que dans le cadre du budget participatif, le budget alloué contient des montants pour le verdissement, élément qui avait été mentionné par les citoyens. De plus, le BÉA demande s'il était possible de fermer l'entrée du centre commercial désaxée à l'intersection Granby / Faribeault.</p> <p>La DÉT mentionne qu'elle a discuté avec les gestionnaires du centre commercial le Domaine. Une entrée sera fermée à l'intersection de Marseille / Boutet. Par contre, à l'intersection de Granby / Faribeault, l'entrée ne pouvait pas être fermée mais elle sera alignée dans l'intersection lors d'un réaménagement futur.</p>	Suivi : La DÉT doit effectuer les validations pour la rue Baldwin et Tiffin et implanter des bacs à fleurs pour les projets inclus dans le budget participatif de Mercier-Ouest.
11. Fermeture d'accès de ruelles vertes	<p>La DÉT indique que plusieurs comités de ruelle verte ont fait la demande de fermer des accès de ruelle comme suit :</p> <p><u>Ontario, St-Clément, La Fontaine, Théodore (S-O) :</u> La DÉT mentionne qu'il serait préférable de fermer l'accès côté Est pour réduire le nombre d'automobilistes traversant la piste cyclable.</p> <p><u>Adam, Cuvillier, Sainte-Catherine, Davidson (Allée centrale côté nord) / Adam, Théodore, Sainte-Catherine, Leclair (Allée centrale côté nord et entrée N-O) et de Rouen, Dézéry, Ontario, Préfontaine (nord et ouest) :</u> Les fermetures sont approuvées telles quelles et la proposition sera transmise au responsable des ruelles vertes. Pour les prochaines demandes, il serait préférable d'avoir le responsable des ruelles vertes à la rencontre du comité</p>	Suivi : Transmettre l'approbation du comité.